

Très beau pistolet des gardes du corps du premier modèle produit en 1815

Un peu d'histoire

En Avril 1814 Louis XVIII arrive sur le trône de France . Déjà plus de Vingt ans que le règne des Bourbons fut stoppé . Napoléon vient d'abdiquer et le nouveau Roi rêve de retrouver les fastes de la cour et le prestige de l'ancien régime. Il décide que les gens de sa "Maison Royale" doivent présenter le plus bel éclat .

Les militaires du plus haut rang seront équipés des plus belles tenues et des armements nouveaux du plus grand luxe. Les Gardes de la maison Royale dans les quels les Gardes Corps du Roi ont une place de choix se verront armés de deux pistolets d'arçon. Les Gendarmes de la Garde recevront des pistolets de Liège alors que les pistolets des Mousquetaires de la Garde resteront à l'état de prototype dont un très bel exemplaire est présenté au musée de St Etienne.

Commence alors à Maubeuge la production de ce très beau pistolet de Garde du corps au modèle 1814.

On sait que ces cavaliers ne sont pas tous équipés puisqu'ils sont au nombre de 2520 alors que seulement 510 paires furent produites en 1814 et 1815 . Lors du retour de Napoléon et le départ du Roi la production cessa.

Après les "cent jours" le roi dû réduire sa maison Royale faute de moyens . On ne pût reprendre les pistolets du modèle 1814 puisque nombre de Gardes du Corps , émigrés, ne furent pas réemployés . Un nouveau modèle de pistolet , moins fastueux fut alors mis en production pour équiper les nouveaux Gardes du Corps répartis dans 4 compagnies de 300 Gardes .

Un peu de mécanique

Le pistolet des Gardes du Corps 1814 est construit sur la base du pistolet An9/An13 . On retrouve l'embouchoir fixé par une épinglette et le ressort de baguette du modèle An9 . La platine est celle du pistolet An9/An13 .

La seule réelle modernisation est la fixation de l'axe de la détente . Sur l'An13, cet axe est une goupille dans le bois qui se courbe en travaillant. Sur ce nouveau pistolet l'axe de la détente sera une vis assujettie sur un nouvel écusson. Ce nouveau montage sera repris définitivement sur le modèle 1822 et les suivants .

Une particularité est le montage du pontet qui est fixé par une goupille à l'avant, assujettie à l'écusson .

Tout le reste procède de la luxueuse décoration , forme générale très esthétique, calotte sculptée, très beau pontet décoré d'un lys, canon bronzé fleur d'eau et marquage en lettres dorées ainsi que la présence d'un rétreint à la queue de culasse .

Le démontage complet de cet exemplaire montre un grand soin dans la fabrication qui est d'une précision absolue.

Toutes les têtes de vis visibles sont guillochées mais les queues des vis visibles aussi. On a même réfléchi et conclu à l'inutilité de décorer les queues des deux vis de la platine qui restent cachées derrière le chien.



*Sur le canon , devant la
queue de culasse est gravé le
monogramme du contrôleur
Charles ALPHAND
A l'origine il était doré sur
fond bleu d'eau .*

*Ce pistolet des Gardes du corps de Louis XVIII est produit
à Maubeuge en 1815 . La date est gravées sous le canon
poinçonnée d'un "B" du contrôleur Daniel Bouissavy.
Le bleu du canon et ses lettres d'or ont été enlevés.*



Ce pistolet porte en décoration le symbole de la royauté des Bourbons. Trois lys couronnés entourés d'une couronne de laurier sont gravés en ronde bosse sur la calotte en laiton qui peut être doré.

Le pontet en demi charolaise ouvragé porte à l'avant un lys agrémenté de gravures. Les grandes vis sont guillochées de gravures en forme de fleur.





*On peut observer le travail
dans le bois.
C'est d'une grande
précision . La netteté des
découpes est remarquable.*





La platine est une platine au modèle An9 . Elle est juste un peu plus légère . Sa longueur est 125mm alors que sur les An9/An13 elle mesure plutôt 127 à 130mm . Elle est aussi moins épaisse de 1mm . La batterie est plus esthétique et possède un retroussis en haut . Elle est construite avec grande précision dans les ajustages . On peut noter enfin le très bel effet des décors des vis . On a poussé le luxe jusqu'à graver les queues des vis où elles sont apparentes . Enfin pour montrer à quel point ce modèle est abouti, on n'a pas gravé les queues des deux vis qui affleurent sous le chien . La platine porte le poinçon de Daniel Bouissavy au dessus de la gravure "Maubeuge Manuf. Roy." sur deux lignes .

Nouveau sur ce modèle nouveau

On voit apparaître sur ce modèle en 1814 une nouvelle façon de fixer la détente . En effet jusqu'alors celle-ci pivotait sur une simple goupille insérée dans le bois . Cela occasionnait une usure importante lorsque la goupille se courbait sous l'action de la détente qui pouvait forcer sur la gâchette . On monte donc sur l'écusson une pièce de fer qui reçoit une vis servant d'axe à la détente . Solution bien plus solide et facile monter . Ce type d'installation sera définitif sur toutes les armes à suivre .



Un tenon sous le pontet sera inséré dans l'écusson et sera bloqué par une goupille fixée sur l'écusson.

Vue en éclaté de l'ensemble des pièces du pistolet des gardes du corps de Louis XVI - Modèle 1814

*Lors du démontage , on n'a pas touché au ressort de baguette .
Il manque donc dans cet éclaté ces deux pièces : le ressort et la goupille*

